



Prévention des crises et promotion de la paix

- 1. Médiation et facilitation dans l'espace francophone: Théorie et Pratique**
- 2. Démocratie et élections dans l'espace francophone**

Un ouvrage collectif en deux volumes, édité par
Jean-Pierre Vettovaglia (Président), Jean du Bois de Gaudusson, Albert Bourgi,
Christine Desouches, Hassen Lebatt, Joseph Maïla, Hugo Sada et André Salifou

Editions Bruylant, Bruxelles, 2010

Volume I : Médiation et facilitation dans l'espace francophone: Théorie et Pratique

La médiation est devenue aujourd'hui un outil indispensable dans la prévention et la résolution des conflits internationaux, régionaux ou intraétatiques. La plupart des conflits récents ont en effet été résolus par la médiation et non par une victoire militaire. En conséquence de quoi la médiation a pris beaucoup d'importance comme moyen de règlement pacifique des différends. Le Secrétaire général des Nations Unies encourage l'utilisation accrue de ce mécanisme. Le nombre d'organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales impliquées dans des activités de médiation a considérablement augmenté. Nul ne dispute en effet, et ce à travers toutes les cultures, la nécessité du recours aux voies pacifiques comme mode privilégié de résolution des conflits. Et ce, dans un monde de plus en plus dangereux.

Les changements de régime par la force, les guérillas, l'éclatement de pays minés par des luttes tribales ou communautaires, le territoire, le fanatisme religieux, la faillite d'administrations corrompues et gangrenées par une conception patrimoniale du pouvoir, la misère chronique, les violences, le sous-développement économique et social, la mauvaise répartition des revenus des matières premières et du pétrole, les dégradations environnementales, la fragilité des institutions et des processus démocratiques, la faiblesse de l'Etat de droit, des consultations électorales contestées, la démographie, tout cela constitue des sources de tensions, de crises et de conflits pouvant justifier le recours à la médiation. Elle peut se situer tout au long de ce continuum de crise et ne peut être associée à un moment particulier.

Dans la quête permanente par la communauté internationale du maintien de la paix et de la sécurité internationale, les nouvelles dimensions des conflits actuels, complexes et intraétatiques pour la plupart, imposent le recours à des stratégies de médiation innovantes et de plus en plus ingénieuses. La médiation est un « art » difficile (chaque médiation est en quelque sorte unique) où le succès n'est pas toujours au rendez-vous et dans lequel les erreurs sont faciles à commettre. Les problèmes politiques sans solution abondent dans le monde et l'on peut même considérer que leur nombre s'accroît plus vite que les solutions disponibles. La médiation a donc un bel avenir devant elle. Depuis la fin de la guerre froide, la communauté internationale fait d'ailleurs preuve d'un réel activisme en matière de prévention, de gestion des conflits et de maintien de la paix. Même s'il existe un fossé entre l'idéal de prévention et l'effective timidité des efforts consentis pour une action véritablement précoce.

Remise des ouvrages par l'éditeur à l'OIF le 30 septembre 2010 en présence du Secrétaire général de la Francophonie SEM Abdou Diouf et du Ministre des Affaires étrangères et européennes de la France, M. Bernard Kouchner

La résolution des conflits internationaux ou intraétatiques représente actuellement l'un des champs de recherche académique avec le plus fort taux de croissance, du moins dans le monde anglo-saxon. Cette discipline a émergé en tant que secteur de recherche spécialisé dans les années 50 mais connaît depuis une quinzaine d'années un réjouissant développement interdisciplinaire, en langue anglaise presque exclusivement.

L'art (ou la science? ou la «folie» selon l'expression de L. Brahimi et de Bercovitch) de la médiation dans les conflits armés est ainsi devenu l'un des sujets de prédilection de la recherche universitaire, de nombreux cours universitaires et de publications académiques de plus en plus volumineuses. La recherche scientifique a pu disposer des nombreuses expériences vécues de diplomates et de politiciens et mêler ainsi théorie et pratique dans une très grande diversité d'approches et de perspectives. Chacun reconnaît que les leçons apprises et les bonnes pratiques retirées d'expériences vécues sont utiles pour la conduite des futurs efforts de médiation. Même si chaque cas possède des particularités propres. Ce transfert de connaissances reste d'ailleurs plutôt embryonnaire à l'heure actuelle et devrait être développé.

Cet ouvrage qui recense l'essentiel des éléments conceptuels, historiques, méthodologiques et pratiques de la médiation depuis le début des années 90 est rédigé par des hommes politiques, des professeurs et des praticiens de la médiation du monde francophone, dont beaucoup d'Africains eux-mêmes. Ne serait-ce que pour cela, il a le mérite d'exister. La bibliographie se veut très complète et les documents publiés, soit des accords entre parties aux conflits, le sont pour la première fois.

Cette publication s'efforce donc de tenir compte des recherches les plus récentes sur le sujet et fait appel aux médiateurs qui ont opéré sur le terrain. Le souci principal a porté sur la maîtrise des voies et moyens de parvenir à une médiation efficace et durable dans ses résultats. Les auteurs ont réfléchi en particulier aux éléments déterminant le succès d'une médiation, à l'étendue et à la diversité de la médiation dans l'environnement contemporain ainsi qu'aux nouvelles stratégies d'intervention.

Une première Partie est consacrée aux concepts et aux approches de la médiation dans le contexte des crises et des conflits contemporains et tente une approche terminologique ainsi qu'une typologie de la médiation. Elle recueille les expériences d'un certain nombre de Chefs d'Etat africains très familiers des médiations dans leurs régions et continent ainsi que des principaux médiateurs du moment. L'approche des Organisations internationales activement engagées en matière de médiation précède un vade-mecum de la médiation qui essaie de regrouper les principales caractéristiques du « métier » de médiateur et se veut comme un guide de la médiation regroupant l'essentiel des bonnes pratiques répertoriées par la littérature existante et les expériences de terrain.

La Partie II est tout entière vouée à la démarche et au dispositif francophones de mise en place des activités de médiation/facilitation de l'Organisation internationale de la Francophonie.

La Partie III propose l'étude de cas dans l'espace francophone (Sahara occidental, Libye/Nord-Mali/Nord-Niger, Casamance, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Togo, Burundi, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Comores, et Haïti).

La Partie IV porte sur les perspectives de la médiation dans la prévention des conflits, précoce et tardive, et cherche à faire le tour des dynamiques nouvelles, du potentiel et des défis de la médiation. Une série d'études spécialisées portent sur des points précis. Elles touchent à la fois l'importance des dynamiques endogènes et des mécanismes traditionnels de prévention des conflits, le traitement du passé, le rôle des femmes, le partage du pouvoir, la médiation parlementaire, d'autres formes de médiation, l'argument du droit constitutionnel dans les médiations, les aspects financiers de la mise sur pied d'un Etat de droit en sortie de crise ainsi que la coopération et la complémentarité entre les organisations internationales dans le contexte d'une médiation commune. La conclusion traite de l'allongement (durabilité) et de la complexification de la médiation et recense « Les dix commandements » de la médiation dans un sens prospectif.

Volume 2 : Démocratie et élections dans l'espace francophone

Il était à la fois nécessaire et urgent de combler une lacune: la richesse des nombreuses réflexions et expériences de la Francophonie politique dans le domaine de la promotion de la démocratie et celui de l'observation et de l'assistance électorales en particulier est trop peu connue et donc guère appréciée à sa juste valeur.

Et pourtant, il y a là un trésor caché d'enseignements et de bonnes pratiques. Les travaux de l'organisation, les conclusions des colloques organisés par sa Délégation aux droits de l'homme, à la paix et à la démocratie n'ont circulé qu'en vase plutôt clos. Les Ministères des affaires étrangères des pays membres n'y font pas ou peu référence et peu de bibliographies en mentionnent les travaux.

Voici donc plus de quinze ans d'expériences originales et de réflexions pertinentes des meilleurs experts portés à la connaissance d'un plus vaste public.

En considérant les fondements juridiques et historiques des élections et en faisant état de l'expérience des autres organisations internationales impliquées sur le même terrain, les réflexions du collectif d'auteurs dépassent le cadre de la Francophonie et possèdent donc une valeur ajoutée d'intérêt général.

Au cours de ces quinze dernières années, le bilan des pratiques de la démocratie et des élections comporte des acquis indéniables dans la mise en place des institutions de la démocratie et de l'Etat de droit ainsi que des progrès dans l'instauration du multipartisme et la tenue d'élections libres, fiables et transparentes.

Ce bilan présente certes aussi des insuffisances et des échecs: interruptions de processus démocratiques, coups d'Etat militaire, désaffection du citoyen à l'égard du fait démocratique. Pour l'OIF, la démocratie exige en particulier la tenue à intervalles réguliers d'élections libres, fiables et transparentes fondées sur le respect et l'exercice, sans aucun empêchement ni aucune discrimination, du droit à la liberté et à l'intégrité physique de tout électeur et de tout candidat, du droit à la liberté d'opinion et d'expression, de la liberté de réunion et de manifestation, et de la liberté d'association. Pour elle, il n'y a pas de mode d'organisation unique de la démocratie, pas de modèle universel, et les formes d'expression de la démocratie doivent s'inscrire dans les réalités et spécificités historiques, culturelles et sociales de chaque peuple. La démocratie est un idéal modulable, adaptable et toujours en voie de réalisation. Bien entendu, il existe différentes étapes du processus de démocratisation et de consolidation démocratique. En Europe aussi, la démocratie connaît des mutations significatives.

Au plan international, le cadre juridique est donné dès le 10 décembre 1948 par la Déclaration universelle des droits de l'homme selon laquelle la volonté du peuple, exprimée par des élections périodiques et honnêtes, est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics.

La même Déclaration stipule également le droit de choisir librement des représentants au moyen d'élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au scrutin secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Dès lors, et en particulier depuis la fin de la guerre froide, les organisations internationales intergouvernementales n'ont eu de cesse de revendiquer le renforcement du principe d'élections périodiques et honnêtes ainsi qu'une action en faveur de la démocratisation. Leurs Etats membres ont considéré qu'il importait de renforcer les institutions électorales et les capacités nationales, notamment la capacité d'organiser des élections régulières, contribuant ainsi à stabiliser la paix et la stabilité nationales. D'où les activités d'observation internationale des élections et les programmes d'assistance électorale qui sont le sujet de cet ouvrage.

Logiquement, cette publication examine d'abord les fondements et caractéristiques de la démocratie moderne et les principes de liberté, d'égalité et de pouvoir de la majorité, soit en d'autres termes les aspects de droit constitutionnel du binôme « démocratie et élections ». Elle s'attache ensuite à répertorier les définitions données à la notion de démocratie à l'international (ONU, Conseil de l'Europe et Union interparlementaire, en particulier) avant de procéder à une analyse du cadre juridique international et du cadre régional africain concernant les élections.

Cette première Partie introductive se poursuit par une fresque historique couvrant la revitalisation de la vie politique en Afrique et dans les pays de l'Europe centrale et orientale à la fin de la guerre froide jusqu'à aujourd'hui. Elle se conclut par un état des lieux des élections dans le monde francophone d'aujourd'hui, un panorama assez contrasté des crises et des conflits, des succès et des échecs.

La deuxième Partie recouvre les expériences et l'ensemble des acquis de la Francophonie politique. Sont passés en revue les fondements de l'engagement francophone depuis 1992. A partir de l'expérience acquise sont dégagées la valeur intrinsèque et la spécificité de l'accompagnement francophone. Elle se poursuit par des réflexions prospectives sur la mission de l'OIF en matière d'observation électorale et d'assistance électorales.

La Partie III est tout entière consacrée à l'analyse de détail de tous les aspects du déroulement des processus électoraux par des experts qui ont une connaissance intime du terrain.

Suit la Partie IV qui recense la pratique des autres organisations internationales intergouvernementales en matière d'observation électorale (ONU, Union européenne, OSCE/BIDDH, Conseil de l'Europe, Commonwealth, Union africaine, Union interparlementaire).

La Partie V, clé de voûte de l'ouvrage, engage des réflexions prospectives sur l'avenir à la fois des élections ainsi que sur celui de l'observation et de l'assistance électorales. Questions posées et enseignements, nouveaux chantiers et nouveaux défis qui appellent le développement de nouveaux outils, voire de nouvelles approches tant en matière d'assistance électorale que de conception même des élections, autant de sujets qui se prêtent à de sérieuses réflexions exploratoires.

Cette aventure éditoriale a été menée par un Comité de pilotage qui, outre son Président Jean-Pierre Vettovaglia, a réuni Madame Christine Desouches, Conseillère spéciale du Secrétaire général de la Francophonie, le Professeur Jean du Bois de Gaudusson, le Professeur Albert Bourgi, le Professeur Joseph Maïla, le Professeur André Salifou et Monsieur Hugo Sada, Délégué à la Paix, à la Démocratie et aux droits de l'Homme de l'OIF. Ce groupe est solidairement co-éditeur de l'ouvrage. Leur compétence est trop connue de tous pour qu'il soit nécessaire de la mettre en avant. Ils ont assuré la conception d'ensemble de cet ouvrage et la rédaction d'un certain nombre de contributions.

La force de l'ouvrage tient aussi et même surtout aux contributions extérieures de son collectif d'auteurs, pas moins de 45 contributeurs pour le volume I et 55 contributeurs pour le volume II. Leur compétence est indiscutable, leurs expériences incomparables et c'est sur eux que repose le succès de cette publication.

Jean-Pierre Vettovaglia : jpv.conseil@gmail.com – Téléphone : (33) 6 76 07 83 37